

Le poste suivant est à la page 16 en regard de la Défense nationale, une demande d'un crédit supplémentaire de \$59,269,000, requis en totalité pour le paiement de soldes et traitements supplémentaires, traitements des employés civils et soldes du personnel militaire.

L'autre poste sur lequel j'aimerais attirer votre attention est à la page 21, Commerce, un montant total de \$15,529,000, dont la plus grande partie est requise pour subventionner les ventes de blé. Les honorables sénateurs se souviendront qu'en septembre dernier le Cabinet a approuvé la subvention des ventes de blé et c'est ce crédit qui couvre cette subvention.

Le seul autre poste important dans ce budget supplémentaire figure à la page 22, en regard du ministère des Transports, pour un total de 23 millions de dollars dont la plupart représente le déficit estimatif du Canadien National pour cette année.

Le sénateur Benidickson: Est-ce que c'est à la page 23?

M. Cloutier: Le déficit lui-même est, je pense, de l'ordre de \$21,245,000.

Le sénateur Benidickson: Quelle était la situation l'année précédente?

Le président: Nous obtiendrons tous ces renseignements.

M. Cloutier: Le déficit était de 25 millions de dollars.

Le sénateur Benidickson: Il est un peu moindre.

M. Cloutier: C'est exact.

Le sénateur Benidickson: Pouvez-vous indiquer le profit ou la perte en ce qui concerne les efforts faits par le Canadien National pour assurer un meilleur service aux voyageurs?

M. Cloutier: Nous n'avons pas ce renseignement. Actuellement, ce poste est inclus dans le budget supplémentaire.

Le sénateur Benidickson: C'est un montant global?

M. Cloutier: C'est un montant global et non vérifié.

Le sénateur Benidickson: Mais vous représentez un organisme de recherche du Conseil du Trésor. Tenez-vous compte de choses comme les dépenses en immobilisations pour l'augmentation du trafic voyageurs? A la différence de ce qui a été fait par tous les autres chemins de fer, j'admire la compétence du Canadien National, mais je veux connaître le résultat.

M. Cloutier: Nous n'avons pas ces renseignements au Conseil du Trésor. Le Canadien National est une société de la Couronne cons-

tituée en corporation de propriétaires et qui n'est pas soumise au contrôle du Conseil du Trésor dans la même mesure que les ministères et les sociétés qui en relèvent directement.

Le président: Monsieur le sénateur, si les renseignements ne peuvent être fournis...

Le sénateur Benidickson: Monsieur le président, nous avons été, vous et moi, députés à la Chambre des communes et je pense que la Chambre des communes devrait se renseigner sur cette question du point de vue des dépenses en immobilisations.

Le président: Je me demande si le témoin pourrait fournir les renseignements plus tard s'il ne peut les avoir ce matin.

Le sénateur Benidickson: Je pense que le Cabinet devrait, par le truchement du Conseil du Trésor, s'enquérir pour savoir si cela a été un succès ou non, je peux parler des dépenses faites pour encourager le trafic-voyageurs.

Le sénateur Rattenbury: Est-ce que vous faites maintenant allusion à la question de savoir si un plus grand nombre de voyageurs ont été transportés?

Le sénateur Benidickson: Non, je veux parler des bénéfices.

Le sénateur Rattenbury: Est-ce que ce ne serait pas là un résultat qui apparaît au bout de quelques années lorsque le service a fait ses preuves?

Le sénateur Benidickson: Oui, mais voilà deux ou trois ans environ qu'il fonctionne et j'aimerais connaître les résultats obtenus jusqu'ici.

Le président: Sénateur Benidickson, accepteriez-vous de laisser cette question aux soins du témoin qui essaiera d'obtenir autant de renseignements que possible sur les points que vous avez soulevés?

Le sénateur Benidickson: Je pense que le sénateur Rattenbury a bien exprimé la chose. C'est une question de quatre ou cinq ans.

Le sénateur Rattenbury: Peut-être plus.

Le sénateur Benidickson: J'aimerais que le témoin revienne nous parler de cela l'année prochaine.

M. Cloutier: Merci, monsieur, c'est entendu.

Le sénateur Everett: Je me demandais comment le Conseil du Trésor reçoit avis de ce déficit de \$21,245,000 de la part du Canadien National.

M. Cloutier: Nous le recevons par l'intermédiaire du ministère des Transports. Le Canadien National fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Transports et c'est par le ministère des Transports que nous en sommes avisés. Il n'y a pas très